

# PRATIQUES PATRIMONIALES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Parmi les multiples missions confiées aux bibliothèques municipales en France figure la gestion de leur patrimoine écrit et graphique. Les modalités de cette gestion, compte tenu des rares lois et décrets qui s'y rapportent<sup>1</sup>, dépendent surtout des choix faits par les établissements en fonction de leur histoire, de leur conception du patrimoine et des moyens dont ils disposent.

Quelle est l'attitude de la bibliothèque municipale de Lyon, dont on sait qu'elle conserve des collections considérables<sup>2</sup> ? Comment définit-elle son patrimoine ? Que pense-t-elle léguer à ceux qui nous succéderont et quels moyens met-elle en œuvre pour cela ? Autrement dit, une action réfléchie, structurée et suivie a-t-elle été mise en place pour compléter, enrichir, conserver, restaurer, rendre accessible et valoriser ses richesses ?

La vogue médiatique que le patrimoine connaît depuis maintenant dix ans, l'action soutenue des professionnels pour sensibiliser les élus et le public se traduisent-elles concrètement par une amélioration des conditions de traitement des collections ?

XX<sup>e</sup> siècle, rassemblé des documents dont la destination première était la conservation. Le public limité qui fréquente alors la bibliothèque se satisfait de ce fonctionnement en cercle restreint qui favorise d'ailleurs donations et legs<sup>3</sup>.

Le déménagement de 1972 dans les locaux neufs de la Part-Dieu marque une étape importante. Dans l'architecture même du bâtiment, des espaces sont réservés aux collections patrimoniales, occasion d'opérer pour les imprimés une césure entre un fonds ancien – jusqu'en 1800 –, et un fonds moderne. Les collections anciennes, auxquelles sont joints les manuscrits, les estampes et la réserve, sont regroupées sur trois étages du silo, les fichiers sont séparés, un service spécialisé se met en place, gérant une salle contenant huit mille ouvrages de référence.

Cette situation, bénéfique par certains côtés, a son revers : le fonds ancien est à la fois sacralisé et marginalisé. Il devient un élément, certes prestigieux, mais secondaire, des activités multi-formes de la bibliothèque. Il est vrai

## Autrefois et naguère

Longtemps, la bibliothèque a mené une politique naturellement patrimoniale. Héritière en 1765 de la bibliothèque du collège de la Trinité tenu par les Jésuites, détentrice en 1803 des collections confisquées à la Révolution, elle a, durant tout le XIX<sup>e</sup> et une bonne première moitié du

1. Ainsi le décret du 9 novembre 1988 relatif au contrôle technique de l'Etat sur les bibliothèques des collectivités territoriales porte-t-il essentiellement, en matière de patrimoine, sur les problèmes de perte ou de restauration des documents rares et précieux.

2. Cf. *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*. Vol. 5, *Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes*, Paris, Payot, 1995, p.132-151.

3. Legs Charvin en 1842, legs Lambert en 1850, donation Bonnafous en 1859, don Brölemann en 1870 et 1905, don Lacassagne en 1921 par exemple.

PIERRE GUINARD

Bibliothèque municipale  
de Lyon

qu'il est alors temps de rattraper le retard considérable pris dans le domaine de la lecture publique<sup>4</sup>.

Parallèlement, le secteur régional prend progressivement de l'ampleur en ces années de redécouverte du terroir et de décentralisation. L'accent est alors mis sur la collecte de la documentation, soit par achat, soit par le biais du dépôt légal imprimeur, dont la bibliothèque est responsable pour la région Rhône-Alpes, soit par prospection auprès des institutions, associations ou particuliers. Très vite, le caractère patrimonial de cet ensemble s'affirme.

Cependant, les quelques années de prospérité du début de la décennie 80 ne sont pas utilisées pour mener une politique en profondeur en matière de conservation et de patrimoine. C'est néanmoins à cette époque qu'un exemplaire des titres dont la postérité semble établie est acheté uniquement à des fins de conservation...

### Aujourd'hui

Des budgets qui se resserrent dangereusement et des perspectives d'expansion limitées contraignent à regarder sans illusions la situation présente, à utiliser au mieux les atouts dont nous disposons et à continuer à aller de l'avant.

### Une gestion éclatée du patrimoine

La bibliothèque a entrepris depuis un an une restructuration qui vise à créer, à la Part-Dieu, des départements centrés sur des contenus thématiques<sup>5</sup>.

A cette occasion, a été posée la question patrimoniale : fallait-il créer un département qui aurait en charge l'ensemble des problèmes patrimoniaux, ou, au contraire, aller jusqu'au bout de la logique des départements et décider que chacun d'entre eux générerait l'ensemble de la documentation, y com-

pris ancienne ? Question théorique à laquelle une réponse pragmatique a rapidement été apportée.

Deux départements, le fonds ancien et la documentation régionale, ont une vocation patrimoniale et encyclopédique clairement affirmée ; les six autres (arts, littérature, société, civilisations, sciences et jeunesse) intègrent, à côté des fonctions de prêt et de référence, une fonction patrimoniale, plus ou moins développée selon les départements. Les bibliothèques de quartier n'ont pas de fonction patrimoniale. Enfin, un groupe constitué de représentants des départements et des services communs (gestion du bâtiment, animations...) traite des questions transversales.

Il est clair que la bibliothèque n'a pas vocation à tout conserver. Dans la majorité des cas, la priorité est même que le lecteur puisse emprunter l'ouvrage. Cependant, les collections anciennes et régionales sont considérées d'office comme patrimoniales. Pour le reste, chaque département juge de ce qu'il est important de conserver.

Le département fonds ancien garde donc une appellation qui ne le décrit pas exactement, puisque ses compétences s'étendent plus largement à l'ensemble des manuscrits, des estampes jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, de la réserve et des imprimés jusqu'à 1920<sup>6</sup>.

Il était en effet apparu que la production imprimée d'un large XIX<sup>e</sup> siècle était délaissée par les gestionnaires des fonds modernes, davantage préoccupés par la production plus contemporaine. Cette mesure théorique n'engendre malheureusement pas de moyens supplémentaires et son accomplissement se heurte à la difficulté de repérer précisément les ouvrages dans l'enchevêtrement actuel des collections des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et des catalogues correspondants. Elle n'entrera donc en pra-

L'Espoir, recueil de nouvelles de l'écrivain chinois Rou Shi (1902-1931)  
© Bibliothèque municipale de Lyon, CH 6261

tique que lorsque l'ensemble des fonds sera informatisé.

Le riche fonds chinois, dont le noyau central est constitué des collections de l'Institut franco-chinois de Lyon - ouvert de 1921 à 1946 -, déposées à la bibliothèque par l'université en 1974, est désormais rattaché au fonds ancien, bien que ses collections datent du XX<sup>e</sup> siècle. La bibliothèque a choisi de faire vivre ce fonds. Géré par un spécialiste, il s'enrichit par des

4. Le réseau comprend aujourd'hui la bibliothèque de la Part-Dieu, quatorze bibliothèques de quartier et trois bibliobus.

5. Patrick BAZIN, « Vers une métalecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 1, 1996, p. 10.

6. La date de 1920 correspond d'une part à l'entrée en vigueur du catalogue sur fiches dactylographiées, d'autre part à l'acquisition par la bibliothèque de plusieurs collections importantes (fonds de la Première Guerre mondiale, collection Lacassagne).

Événements de Lyon, Estampe Coste 715  
© Bibliothèque municipale de Lyon

acquisitions ou des dons et échanges faits avec la Chine populaire ou Taiwan et est valorisé par des expositions et des catalogues. Il est devenu un passage obligé pour ceux qui travaillent sur la Chine de la première moitié de ce siècle.

Les ateliers de photographie (deux photographes) et de reliure (quatre personnes) sont désormais directement gérés par le fonds ancien. Même si une partie de leur activité est consacrée à d'autres services de la bibliothèque<sup>7</sup>, c'est l'indication d'une volonté affichée de mettre l'accent sur les actions de reproduction et de restauration des documents patrimoniaux.

7. Environ 80 % de l'activité de l'atelier photographique concernent les fonds patrimoniaux, mais en majorité pour des travaux destinés aux lecteurs ; deux personnes de l'atelier reliure travaillent à temps plein pour la restauration.

Le département documentation régionale continue à engranger et à traiter la documentation actuelle tout en complétant ses collections de livres, périodiques, photographies, affiches pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Le dépôt légal lui est désormais directement rattaché. Élément d'enrichissement déjà important, sa meilleure exploitation passe par une réforme (en cours) au niveau national et par l'octroi de moyens plus importants de la part de l'État pour assurer cette mission nationale.

### **Les acquisitions**

Le budget annuel est d'environ 300 000 F pour le fonds ancien, de 130 000 F pour la documentation régionale : cent trente documents imprimés ou manuscrits achetés en moyenne chaque année par le fonds ancien, un millier par la documentation régionale. En réalité, derrière la sécheresse et la modicité des chiffres

pour une ville de l'importance de Lyon, se dessine une politique d'acquisition volontariste.

D'abord, les acquisitions onéreuses obéissent à une politique suivie. Elles visent d'une part à compléter les collections des éditions lyonnaises depuis le XV<sup>e</sup> siècle, d'autre part à combler des lacunes par l'achat de quelques éditions ou reliures significatives de l'histoire du livre.

Ensuite, le recours à des crédits extérieurs a permis en 1995 de doubler le budget patrimonial et d'acquérir plusieurs pièces importantes<sup>8</sup>. L'aide de l'État et de la région, par l'entremise du Fonds régional d'acquisitions des bibliothèques Rhône-Alpes, a été extrêmement bénéfique et la collabo-

8. Citons notamment un *Livre d'heures à l'usage de Chalon* (début XVI<sup>e</sup> siècle), un *Livre d'heures à l'usage de Rome* (vers 1450) et l'ouvrage de Louise Bourgeois, *The Puritan*, New York, Osiris, 1990.

ration entre la Direction du livre et de la lecture, la Bibliothèque nationale de France et la bibliothèque municipale a parfaitement fonctionné. De plus, et pour la première fois, un partenaire privé, la Lyonnaise de Banque, s'est impliqué financièrement. L'impact dynamisant de ces acquisitions spectaculaires sur le public et le personnel de la bibliothèque a été indéniable.

Enfin, ne se contentant pas de vivre sur ses acquis, la bibliothèque a accueilli de nombreuses collections dans des domaines très différents. Michel Chomarat a déposé en 1992 un fonds de plus de 20 000 livres, périodiques, manuscrits et estampes du xv<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle qu'il classe et continue à enrichir en acquérant des documents qui complètent les collections.

En 1993, le général Guillermaz a reconnu la qualité du travail effectué par le fonds chinois en donnant sa bibliothèque de sinologie. La même année, 80 000 disques vinyle représentatifs de l'édition musicale d'après 1945 sont donnés par la discothèque de France 3 Rhône-Alpes et sont en cours de catalogage.

En récupérant les collections photographiques de la Fondation nationale de la photographie et les estampes de l'arthothèque de Lyon en 1993 et 1994, la bibliothèque a largement étoffé son secteur art. Le suivi de ces fonds est assuré par deux spécialistes, car le souci est d'exploiter ces collections nouvelles, même avec des moyens limités.

Les divers cycles littéraires organisés par la bibliothèque et les liens tissés par les responsables du département littérature ont permis de faire entrer des fonds littéraires importants comme ceux de Stanislas Rodanski, Jean Reverzy, et bientôt Louis Calaferte. Dès que des occasions d'enrichir le patrimoine de façon cohérente se sont présentées, elles ont été saisies.

En revanche, il faut constater que les départements thématiques rencontrent des difficultés à intégrer la fonction patrimoine dans leur fonctionnement : l'anémie du budget fait passer logiquement en priorité les acquisitions destinées au prêt au détriment de celles faites dans une optique patrimoniale.

En effet, la grande majorité des plus de 50 000 documents acquis chaque année est destinée au prêt. Ils ne sont

comme les bandes dessinées ou la littérature enfantine où le taux de dégradation des livres est plus important. Pour obvier partiellement à cet inconvénient, le département jeunesse constitue depuis plusieurs années un petit fonds patrimonial constitué d'une sélection d'albums.

Pourquoi conserver ces documents à Lyon ? S'ils ne sont pas rares aujourd'hui, ils pourraient bien le devenir si une politique nationale de conservation n'est pas clairement définie. Plus simplement, et en attendant que l'ensemble de ces titres soient numérisés et consultables à distance, le public apprécie de trouver sur place ce qu'il cherche et trouve normal qu'une grande bibliothèque de région conserve l'essentiel de la production française.

De plus, si le présent peut éclairer le futur, les recherches faites actuellement sur les livres anciens à la bibliothèque ne portent qu'en minorité sur les ouvrages dits précieux et concernent à 75 % des ouvrages « ordinaires », heureusement conservés.

### La conservation

Si les lieux de stockage sont satisfaisants, si les conditions de température, d'hygrométrie et de luminosité ont été rendues correctes grâce à d'importants travaux de climatisation en 1993, le chantier de la conservation à Lyon reste encore en friche.

Bien sûr, ici et là, des parcelles sont cultivées : des livres sont reliés, mais les crédits de ce secteur ont été abaissés de 80 % en dix ans pour privilégier les acquisitions ; des livres

« Bethsabée au bain », Livre d'heures à l'usage de Chalon, vers 1500-1510, Ms 6881, f. 63  
© Bibliothèque municipale de Lyon

pendant pas rayés des cadres patrimoniaux. Aussi tous les livres sortis du circuit des prêts à la Part-Dieu ou dans les quartiers sont-ils regroupés dans les magasins de la Part-Dieu et un exemplaire au minimum de chaque titre est conservé. Ce processus de désherbage, d'élimination et de conservation alimente un fonds important, qui deviendra sujet d'histoire<sup>9</sup>.

Ce travail de conservation se révèle moins efficace pour certains secteurs

9. L'augmentation constante des prêts (2475 727 en 1995) et de la consultation sur place, la reliure de moins en moins fréquente des ouvrages font que ceux-ci sont de plus en plus manipulés et abimés. Leur espérance de vie diminue donc...

priorités se bousculent et l'aspect patrimonial apparaît pour ce qu'il est encore, marginal.

### ***La valorisation***

La valorisation commence par un accès facile au document et par le catalogage complet des collections patrimoniales. Une étape importante a été franchie avec la rétroconversion de plus de 100 000 documents provenant des fonds anciens, régionaux et spéciaux, faite en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France.

Reste à reprendre encore la moitié des fonds anciens, tous les ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle, les collections d'estampes et d'affiches : au rythme actuel, un travail de trente ans. Des solutions plus rapides n'ont pas encore été trouvées, mais des perspectives existent. Actuellement par exemple, le fichier dactylographié 1920-1985 (600 000 fiches) est rétroconverti par une équipe d'une vingtaine de personnes formées sur place, engagées pour deux ans par la ville de Lyon dans le cadre d'un plan pour l'emploi et l'intégration sociale.

La valorisation passe aussi par des publications régulières<sup>11</sup>, des expositions<sup>12</sup>, ou des présentations de manuscrits. La bibliothèque a créé en 1994 un second lieu d'exposition, clairement intitulé espace patrimoine, où se déroulent quatre expositions par an, chacune accompagnée d'une publication, et fondées sur les collections de la bibliothèque. Cette volonté de faire découvrir le patrimoine, si elle a permis au public de mieux connaître les richesses conservées, n'a pas encore eu de retombées auprès des édiles et n'a pas permis d'engager d'actions de plus grande envergure.

alterium Hebreum, Grecum, Arabicum & Chaldeum...  
nes : Porrus, 1516, Rés 100035  
Bibliothèque municipale de Lyon

sont protégés et restaurés, mais l'essentiel des crédits provient de l'Etat ; des ouvrages sont microfilmés<sup>10</sup>, mais le matériel de reproduction vieillit et n'est pas remplacé. Les collections imprimées de la période 1850-1950 sont, comme par tout, en danger.

La réflexion sur ces sujets ne manque pas à la bibliothèque, mais un véritable programme de préservation et

de conservation est encore à mettre en place. Est-il stratégique de le proposer dès maintenant à la ville de Lyon alors que d'autres dossiers urgents sont en attente, comme le changement de système informatique, ou la création de médiathèques dans les quartiers ? A nouveau, les

10. L'ensemble des manuscrits médiévaux a été microfilmé et photographié par l'Institut de recherche et d'histoire des textes.

11. Cf. dans la collection « Bibliographica » de la bibliothèque municipale de Lyon, Michel CHOMARAT et Jean-Paul LAROCHE, *Ouvrages maçonniques du XVIII<sup>e</sup> siècle (1720-1810) de la Bibliothèque municipale de Lyon*, 1993 et Jean-Louis BOULLY, *Ouvrages en langue chinoise de l'Institut franco-chinois de Lyon, 1921-1946*, 1995.

12. Expositions avec catalogues : *Au fil des collections* (1992), *La Mort au Moyen Age* (1993), *Jean Reverzy* (1994), *Quand les Lyonnais découvraient l'Extrême-Orient...* (1995).

Le musée de l'Imprimerie et de la Banque, rattaché à la bibliothèque, connaît les mêmes difficultés en dépit d'une activité dynamique<sup>13</sup>.

Faute de moyens sur place, il faut développer la coopération et travailler en réseau. Au niveau régional, la bibliothèque a joué en 1994 un rôle moteur dans la réalisation d'un catalogue collectif des ouvrages régionaux sur CD-ROM, en liaison avec l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD). Elle participe actuellement au projet, en cours de montage, de microfilmage de la presse de la région Rhône-Alpes.

Au niveau national, la mise en place des pôles associés est à cet égard satisfaisante. La bibliothèque et le musée de l'Imprimerie et de la Banque forment avec l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques un pôle sur l'histoire du livre, de l'imprimerie et des sciences de l'information.

La première convention, qui court sur 1994-1996, a déjà permis de renforcer la richesse documentaire de la bibliothèque dans cette thématique. Il est très souhaitable que la collaboration entamée se poursuive et s'étende à d'autres actions comme la numérisation des collections.

Afin de rendre accessibles ses très riches collections iconographiques, la bibliothèque a entamé un programme de numérisation. Celle-ci se fait sur place et à l'extérieur. 2 500 enluminures sont déjà visibles localement sur CD-photo, et il est prévu, à court terme, d'en montrer plus de 10 000 sur le réseau multimédia de la bibliothèque.

Un choix de gravures et de photographies, les expositions numérisées de l'espace patrimoine seront également

disponibles. La possibilité d'offrir l'ensemble de ces images sur Internet dépend du changement de système informatique, en cours de discussion, mais une petite partie des collections est déjà visible sur le réseau.

C'est cette fois la collaboration avec des éditeurs qui a joué : les éditions ELLUG (Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble) ont publié une édition scientifique d'un incunable, la Nef des folles de Josse Bade, à partir d'images de cet ouvrage numérisées par la bibliothèque ; un CD-ROM, les Electrochromiques de Rabelais, réalisé par les universités de Clermont-Ferrand et de Nice sur l'œuvre de François Rabelais et utilisant de nombreux ouvrages lyonnais est lui aussi consultable. Le WEB de la bibliothèque municipale de Lyon donne désormais un aperçu des collections et de l'activité patrimoniales<sup>14</sup>. Nous sommes au seuil d'une époque nouvelle pour la diffusion des textes et des images ; toutes les données ne sont pas encore maîtrisées, mais il n'est pas utopique de penser que la possibilité de faire connaître au niveau international le patrimoine lyonnais peut être une voie susceptible de décider les autorités de tutelle à octroyer des moyens pour traiter les collections.

Le patrimoine intéresse à la bibliothèque quelques personnes fortement motivées, assurant un travail de fourni régulier et laborieux, mais il ne mobilise pas l'ensemble des personnels, faute de formation.

On ne peut parler de politique patrimoniale en tant qu'ensemble d'actions structurées, mais seulement de pratiques patrimoniales plus ou moins bien coordonnées, souvent dynamiques et novatrices, dans le domaine des acquisitions, de la conservation et de la valorisation. Cette dispersion relative reflète la

diversité des missions de la bibliothèque, qui fait sa richesse, mais nuit à sa lisibilité.

## L'avenir

Est-il possible d'avoir une politique sans moyens ? Non, mais il n'y aura pas de moyens sans politique clairement affirmée. Il faut pour cela nécessairement (re)définir de manière précise les responsabilités respectives de l'Etat et des collectivités locales.

Formuler et appliquer une politique requiert des professionnels compétents : il faut renforcer la formation en matière de patrimoine et de conservation, à tous les niveaux. Il faut enfin savoir utiliser à plein les possibilités offertes par les techniques nouvelles, et surtout, ne pas succomber à la morosité et au découragement.

Localement, à Lyon, la situation n'est pas dramatique et c'est bien le moins à demander à une grande ville : les locaux de stockage sont sains, les chercheurs trouvent des conditions de travail satisfaisantes, un public plus large voit régulièrement le patrimoine exposé. Il est en revanche urgent de mettre au point un plan précis de sauvegarde des collections et d'achever leur catalogue informatisé.

A moyen terme, l'épanouissement d'une politique patrimoniale harmonieuse dépend sans doute paradoxalement du développement du réseau urbain des bibliothèques par l'installation de quatre ou cinq grosses médiathèques dans les quartiers. La bibliothèque de la Part-Dieu pourrait alors constituer un pôle davantage tourné vers le patrimoine et la recherche tout en gardant des liens forts avec l'essentiel du réseau des bibliothèques de Lyon.

13. Création d'un centre de documentation, traitement des fonds Audin, Moyroud, Archives de Lure, expositions.

14. Adresses d'accès : <http://www.bm-lyon.fr>

Février 1996